

Image not found or type unknown



travail sans remuneration statues des chambres d'hotes

Par **langlaise**, le **01/02/2010** à **08:34**

bonjour,

j'aimerais connaitre si une personne a le droit de demander a un jeune etudiant etrangé de rendre par du travail le gite et le couvert.

je trouve sandaleux qu'en france des etrangers pratiquent cette formule pour faire faire des travaux de renovation pour leur habitation

ainsi que connaitre les statues auxquelles les personnes qui ont des chambre d'hotes sont t'ils soumis

merci de votre collabaration j'entends une reponse urgente , cordialement